



N° 10, février 2005

L'assurance-responsabilité dans le secteur bénévole et communautaire

◆ Petits conseils sur l'assurance

Est-ce que vous utilisez les véhicules de bénévoles et d'employés pour transporter des clients? Si votre assureur considère qu'il s'agit de « transport de passagers en vertu d'un contrat de location », renseignez-vous pour savoir pourquoi. Un groupe de l'Alberta a récemment découvert que des compagnies d'assurance classaient certaines activités de transport occasionnel de passagers comme s'il s'agissait de transport de passagers en vertu d'un contrat de location, ce qui peut parfois entraîner des frais supplémentaires. Si cela se passe dans votre territoire, découvrez pourquoi. Consultez le bulletin du 31 mars 2004 du BAC à ce sujet : <http://www.calgarycvo.org/resourcesandlinks.html>

Votre courtier d'assurance local n'a pas accès à l'ensemble du marché de l'assurance. Les courtiers sont des agents de vente pour des compagnies d'assurance particulières. Ils vont effectivement choisir pour vous la meilleure option disponible parmi les choix offerts par leurs assureurs, mais d'autres courtiers pourraient avoir affaire à des compagnies qui offrent une protection ou des prix mieux adaptés à vos besoins. Les courtiers jouent aussi un rôle important en évaluant votre risque et, par conséquent, vos besoins d'assurance. Il est important que votre courtier comprenne votre organisation et ses activités. Demandez à votre courtier quelle expérience il a des organismes du secteur sans but lucratif et s'il a accès à des programmes d'assurance conçus pour des organisations comme la vôtre. Communiquez avec des organismes qui ont des programmes ou activités semblables aux vôtres, qu'ils soient à but lucratif ou non, afin qu'ils vous recommandent d'autres courtiers et vous donnent une idée approximative des tarifs courants.

Renseignez-vous sur vos garanties juridiques.

Le Nova Scotia Insurance Review Board a demandé aux assureurs comment ils appliquaient les divers textes législatifs destinés à protéger les

bénévoles et les activités du secteur bénévole et communautaire. Malheureusement, le Board a découvert que « les assureurs dans l'ensemble accordent très peu d'importance à ces lois et les connaissent relativement peu » (p. 80). Le FSBC soulèvera cette question auprès des assureurs à l'échelle nationale. Entre-temps, assurez-vous que vous et votre courtier savez ce que votre province ou territoire a fait pour limiter les risques juridiques de vos bénévoles et de votre organisation, pour voir si vous pourriez négocier une meilleure prime. Pour lire ce rapport, allez à : <http://www.gov.ns.ca/nsirb/documents/NSIRBPropertyStudy.pdf>

◆ Le secteur bénévole et communautaire n'est pas seul

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a récemment indiqué que, selon son enquête régulière auprès de ses membres, seuls les prix de l'énergie ont été plus importants que les primes d'assurance parmi les principaux facteurs du contexte commercial qui ont empiré le rendement pendant les douze derniers mois. Quelque 50 000 personnes ont signé la pétition lancée par la FCEI pour demander un examen des primes d'assurance-responsabilité par le gouvernement fédéral. Participez-vous à la campagne locale sur les questions d'assurance? Cherchez des alliés parmi vos petites entreprises locales.

Pour lire le rapport de la FCEI, allez à : <http://www.cfib.ca/research/reports/rr3002.pdf>.

◆ Déjà vu?

L'extrait suivant est tiré d'un rapport du Groupe de travail sur l'assurance de l'Ontario. Il décrit une situation malheureusement bien connue :

« Les organismes bénévoles et de bienfaisance... ont été aux prises avec des hausses spectaculaires de leurs primes ou même, dans certains cas, l'incapacité totale d'obtenir une assurance-responsabilité pour leurs bénévoles... Beaucoup ont dit avoir mis fin à certaines

L'assurance-responsabilité

Activités liées à l'Accord

Initiative pancanadienne d'apprentissage

activités parce qu'ils étaient incapables d'obtenir de l'assurance. Les assureurs montrent du doigt les montants élevés adjugés par la cour aux États-Unis et les frais juridiques élevés qu'ils engagent pour défendre même les demandes sans fondement, alors que les assurés font valoir que la hausse des taux des primes et la réduction de la protection n'ont aucun lien apparent avec les antécédents des réclamations faites contre les assurés... » [TRADUCTION LIBRE]

Croyez-le ou non, ce rapport a été publié en 1986! Il semble que nous ne soyons que la dernière génération à souffrir des cycles du marché de l'assurance. Compte tenu de ce contexte historique, le FSBC cherchera à cerner les questions systémiques à long terme tout en aidant le secteur bénévole et communautaire à faire face à l'actuelle crise de l'assurance.

◆ Restez à l'écoute

Nous préparons d'autres outils pratiques et conseils pour vous aider à gérer vos préoccupations en matière de risque et d'assurance. Visitez régulièrement la section sur l'assurance du site Web du FSBC. Vous y trouverez :

- ▶ des mémoires aux représentants des gouvernements fédéral et provinciaux qui soulèvent les questions et préoccupations cernées par le secteur bénévole et communautaire;
- ▶ une liste de référence facile à consulter des produits d'assurance personnalisés offerts à différents segments du secteur bénévole et communautaire;

Veillez partager ce bulletin avec d'autres et nous aider à joindre un nombre toujours plus grand d'organismes du secteur bénévole et communautaire au Canada. Pour vous abonner à ce bulletin, allez à <http://www.vsf-fsbc.ca/fr/subscribe/index.cfm>

This Newsletter is also available in English at the following address:
www.vsf-fsbc.ca

Si vous avez des commentaires ou réflexions à nous transmettre, veuillez communiquer avec nous au :

85, rue Albert, bureau 1110,
Ottawa (Ontario) K1P 6A4

Tél.: (613) 238-7555
ou numéro sans frais 1 800 821-8814
télécopieur : (613) 238-9300

Site Web : www.vsf-fsbc.ca
Courriel : info@vsf-fsbc.ca

- ▶ de l'information sur de nouveaux produits d'assurance qui démontrent l'éventail des possibilités offertes, au cas où vous voudriez concevoir un modèle semblable pour votre réseau organisationnel;
- ▶ des rapports sur le dialogue en cours entre le secteur bénévole et communautaire et les représentants de l'assurance aux niveaux national et régional;
- ▶ des rapports sur l'évolution de nos relations avec les ministères et organismes gouvernementaux sur ces questions alors que nous cherchons des solutions à long terme; et
- ▶ des ressources et des liens supplémentaires pour vous aider à mieux comprendre comment l'industrie de l'assurance fonctionne.

◆ Restez en contact

Est-ce que votre réseau provincial ou régional du secteur bénévole et communautaire travaille activement à l'élaboration de solutions au problème de l'assurance-responsabilité? Veuillez communiquer avec nous pour nous faire connaître vos activités et vous abonner au Bulletin du FSBC afin de recevoir des mises à jour. Des questions? Des commentaires? Veuillez communiquer avec Connie Berry, analyste des politiques, Questions de responsabilité, à : cberry@vsf-fsbc.org.

Mise à jour sur les activités liées à l'Accord et aux Codes

◆ Mettre l'Accord en pratique...

Le gouvernement du Canada a pris des mesures pour remplir son engagement à l'égard de la création d'occasions pour le secteur bénévole et communautaire d'obtenir des contrats fédéraux. Le Conseil du Trésor du Canada a modifié sa politique sur les marchés afin de permettre aux organismes bénévoles de participer au processus d'appels d'offres et d'établissement de contrats du gouvernement fédéral. Ce changement permet aux organismes bénévoles et communautaires d'entrer en concurrence avec les entreprises commerciales pour obtenir des contrats gouvernementaux.

Antérieurement, la politique stipulait que les soumissions provenant de toute organisation qui est subventionnée par un ordre quelconque de gouvernement ou qui jouit de n'importe quel type d'exonération d'impôt ne devaient pas être acceptées. Ces organisations « publiques » ne devaient pas faire concurrence au secteur privé à moins qu'il existe une politique spécifique stipulant le contraire.

Ce changement du Conseil du Trésor donne suite à l'engagement suivant dans le discours du Trône de 2002 : le gouvernement « mettra en œuvre l'Accord conclu ... avec le secteur bénévole afin de l'aider à contribuer à l'atteinte des priorités nationales et à faire valoir les points de vue de ceux qui sont trop souvent exclus. »

On peut trouver l'avis initial et la *Politique des marchés* révisée sur le site Web du CTC : www.tbs-sct.gc.ca, dans la section Politiques et Marchés.

Si vous avez des exemples de la façon dont votre organisation met l'Accord et les Codes de bonnes pratiques en œuvre, informez-nous en communiquant avec le Forum du secteur bénévole et communautaire, a/s de Janet Sutherland, au 238-7555, poste 222, ou à jsutherland@vsi-isbc.org

◆ **L'aventure continue : Le deuxième rapport à l'intention des Canadiens et des Canadiennes sur la mise en œuvre de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire**

Ce rapport conjoint remplit l'engagement des deux secteurs à documenter les progrès de l'application de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole. Le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire ont tous deux rédigé des rapports documentaires qui ont servi à l'élaboration du rapport conjoint dans lequel on trouve des détails sur les activités de mise en œuvre de l'Accord pendant l'année écoulée. Le document de travail du secteur bénévole et communautaire est axé sur les résultats d'une enquête auprès des organisations du secteur, entreprise pendant l'été de 2004, pour déterminer les progrès de l'application de l'Accord. Ce document décrit les activités et les réalisations du secteur bénévole et communautaire dans les domaines prioritaires cernés par le secteur dans le rapport supplémentaire de l'année précédente. Pour lire le rapport conjoint et les deux rapports connexes, allez à : http://www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/journey_continues/index.cfm

◆ **La collaboration du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire pour le bienfait des collectivités – Rapport sommaire de la première rencontre conjointe des champions**

La première rencontre conjointe des champions a eu lieu le lundi 22 novembre 2004 au Château Cartier à Gatineau, au Québec. Intitulée « La collaboration du gouvernement et du secteur bénévole et

communautaire pour le bienfait des collectivités », cette rencontre d'une journée avait trois principaux objectifs :

- ▶ reconnaître et célébrer les réalisations de la dernière année concernant les projets menés dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC);
- ▶ partager les expériences et les enseignements tirés de l'utilisation de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire, du Code de bonnes pratiques de financement et du Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques, et
- ▶ discuter des priorités futures et des défis à relever pour continuer à renforcer la collaboration et l'innovation dans les relations entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire.

Trente-sept représentants (champions) de ministères et organismes fédéraux et 35 champions d'organismes du secteur bénévole et communautaire à travers le pays étaient présents, et il y a eu des présentations par des conférenciers clés, des discussions en plénière et des ateliers en petits groupes. Une copie de ce rapport est disponible à : http://www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/pdf/champions_report.pdf

D'autres informations...

◆ **Des relations qui comptent**

Le 21 janvier, le Forum du secteur bénévole et communautaire, en collaboration avec Centraide de Regina et de Saskatoon, a parrainé un événement d'un jour axé sur les questions et relations qui comptent pour le secteur bénévole ou sans but lucratif en Saskatchewan. Plus de 50 personnes du secteur ont assisté à l'événement et des dirigeants clés du gouvernement provincial se sont joints à elles. Au programme figuraient des mises à jour concernant l'initiative sur le secteur bénévole et communautaire du Premier ministre de la Saskatchewan, l'ISBC et la recherche récente sur le financement du secteur. L'après-midi a été consacré à une séance réservée au secteur, axée sur une discussion stratégique concernant les moyens de s'attaquer aux difficultés du secteur en matière de financement. Les participants ont décidé de créer un petit groupe de travail pour donner suite à la question. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Laurie Rektor, à Irektor@vsi-isbc.org

◆ Nouveau rapport! *Le renforcement des capacités des directeurs généraux*

L'Initiative pancanadienne d'apprentissage a récemment publié son rapport, intitulé *Le renforcement des capacités des directeurs généraux*. Cette recherche répond à un certain nombre de questions sur les moyens d'améliorer la qualité des emplois et la satisfaction au travail des directeurs généraux, mais elle soulève aussi d'autres questions sur les moyens de renforcer la relation entre les conseils d'administration et les directeurs généraux en vue d'assurer la viabilité à long terme des organisations.

Pour lire ce rapport, allez à <http://www.vsi-isbc.ca/fr/hr/reports.cfm>.

◆ Mise à jour de l'Initiative pancanadienne d'apprentissage pour le secteur bénévole et communautaire (IPA)

En 2004, l'IPA a réalisé une série de projets pilotes pour valider et vérifier les compétences en leadership et accroître les connaissances sur les moyens de favoriser le développement des compétences en leadership au sein du secteur bénévole et communautaire. Les résultats de ces projets pilotes ont été présentés à Ottawa le vendredi 21 janvier à un groupe de dirigeants du secteur bénévole et communautaire, de champions de l'éducation et de la formation dans le secteur, de partenaires communautaires et de bailleurs de fonds gouvernementaux.

À Calgary, neuf directeurs généraux du secteur bénévole et communautaire ont participé à un cercle d'apprentissage entre pairs pour examiner les questions liées à la satisfaction au travail. Ce projet bénéficiait du soutien de l'Institute for NonProfit Studies du Mount Royal College. Le groupe continue de se rencontrer et d'accroître le nombre de ses membres afin d'y intégrer d'autres directeurs généraux qui peuvent bénéficier de l'occasion de réfléchir et d'apprendre de leurs pairs. Pour de plus amples renseignements, lisez le rapport complet à <http://www.vsi-isbc.ca/fr/hr/nli.cfm>.

En Colombie-Britannique, plus de 250 personnes ont participé à un projet de recherche-action participative à l'échelle de la province pour examiner comment on apprend à diriger. Le projet a permis de valider les compétences en leadership définies par l'IPA et d'en ajouter d'autres. Les réalisations de ce projet comprennent :

- ▶ une meilleure prise de conscience de la façon dont les dirigeants apprennent et comment le secteur peut favoriser l'apprentissage des dirigeants nouveaux et de la relève au sein des organisations du secteur bénévole;

- ▶ l'établissement d'une vision pour apprendre et diriger dans le secteur bénévole et communautaire, appelé « Ce que nous voulons être », prenant la forme de propositions qui interpellent les intéressés.

Le travail se poursuit indépendamment avec l'aide d'organismes de financement, de sociétés, d'établissements d'enseignement et du secteur bénévole et communautaire. Le partenariat entre le Langara College et le Voluntary Organizations Consortium of British Columbia a été essentiel au succès du projet. Le rapport complet sera publié au début de 2005.

Le projet pilote pancanadien de l'IPA a fait appel à la collaboration de trois établissements d'enseignement qui, avec des partenaires du secteur bénévole et communautaire, ont offert une formation en leadership dans le secteur bénévole et communautaire dans quatre collectivités canadiennes, soit Yellowknife, Niagara-on-the-Lake, Ottawa (pour les Franco-Ontariens) et au Centre Tatamagouche de la Nouvelle-Écosse. Le but de ces écoles de leadership était de renforcer la capacité de leadership au sein du secteur bénévole et communautaire, en se fondant sur les compétences en leadership établies par l'IPA. Le programme a fait appel à une combinaison d'ateliers et de méthodes d'apprentissage à distance et à deux composantes résidentielles.

En plus de mettre au point un programme stimulant conçu spécifiquement pour répondre aux besoins du secteur bénévole et communautaire, le groupe de partenaires a établi un ensemble de 14 principes essentiels pour offrir une expérience éducative d'apprentissage du leadership dans le secteur bénévole et communautaire. Ces principes figureront dans le rapport final dont la publication doit avoir lieu en mars 2005. Entre-temps, on donne suite à l'initiative dans les quatre collectivités! Surveillez le site Web de l'ISBC pour lire ces nouvelles ressources lorsqu'elles seront publiées.

Commandez les publications de l'ISBC en ligne!

Vous pouvez maintenant commander des copies sur papier de plusieurs publications affichées sur le site Web de l'ISBC! Pour consulter la liste des publications disponibles sous forme d'imprimés ou pour commander une publication, allez à : <http://www.vsf-fsbc.ca/fr/order/order.cfm>

Toutes les publications sont gratuites, mais sont offertes en nombre limité.